

# **SOMMET DES GÉNÉRATIONS 26 ET 27 NOVEMBRE 2018**

**Rapport synthèse des résultats**

Mars 2019



## CRÉDITS

**Analyse et rédaction:** Sami Ghzala, chargé de projet

**Appui à l'analyse et la rédaction:** Kimberly Coulombe, agente de projet

**Révision:** Malorie Flon, directrice du développement

# Résumé des propositions

182 personnes ont participé au Sommet des générations qui s'est tenu à Montréal les 26 et 27 novembre 2018. Ce Sommet visait à débattre et approfondir les propositions citoyennes issues des étapes de consultations préalables de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles.

Les propositions sur lesquelles se sont penchés les participants du Sommet des générations sont les suivantes :

## **Solidarité intergénérationnelle**

### **Le logement: une opportunité d'entraide entre les générations**

- A. Investir davantage dans les initiatives visant à faciliter la « colocation » intergénérationnelle
- B. Développer plus de projets de résidences qui favorisent la cohabitation des personnes âgées et des étudiants
- C. Investir davantage dans les projets de coopératives d'habitation intergénérationnelle

### **Forger de véritables relations intergénérationnelles**

- D. Accroître l'offre de projets spécifiquement à vocation intergénérationnelle
- E. Animer les espaces publics de proximité afin d'en faire des lieux de rencontre et d'échange pour tous les âges, et favoriser le bon voisinage

### **Mobilité pour tous**

- F. Augmenter la fréquence de passage des autobus en tout temps, mais surtout hors des heures de pointe
- G. Réduire le coût des titres de transport en commun pour les étudiants et les aînés

## **Équité intergénérationnelle**

### **Pour une participation de toutes les générations**

- H. Instaurer des programmes de bénévolat dans toutes les écoles dès le primaire
- I. Mettre sur pied et financer un programme d'éducation à la citoyenneté chez les jeunes dès le primaire et tout au long de leur parcours académique
- J. Réserver des places au sein des instances décisionnelles pour assurer une meilleure représentativité de toutes les générations
- K. Réformer le mode de scrutin pour assurer une meilleure représentation de toutes les générations

### **Mettre l'action publique à l'épreuve de l'équité intergénérationnelle**

- L. Produire périodiquement un rapport gouvernemental sur l'équité intergénérationnelle
- M. Créer un comité national donnant des avis et recommandations sur les projets de loi, politiques et règlements ayant un impact sur les futures générations
- N. Créer des comités consultatifs intergénérationnels au sein des municipalités



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b>	4
Mise en contexte	5
Démarche de consultation	6
Déroulement du Sommet des générations	7
Rédaction du rapport	8
<b>Les résultats</b>	10
Solidarité intergénérationnelle	10
Le logement: une opportunité d'entraide entre les générations	10
Forger de véritables relations intergénérationnelles	12
Mobilité pour tous	14
Équité intergénérationnelle	16
Pour une participation de toutes les générations	16
Mettre l'action publique à l'épreuve de l'équité intergénérationnelle	19
<b>Conclusion</b>	21
<b>Annexe 1 - Déroulement du Sommet des générations</b>	22
<b>Annexe 2 - Canevas de consultation du Sommet des générations (exemple)</b>	24



## Introduction

Le 26 et 27 novembre 2018, dans le cadre de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles, l'Institut du Nouveau Monde organisait le Sommet des générations. Cet événement se déroulait au Coeur des sciences de l'UQAM.

À travers une grande conférence, des panels d'expertes et d'experts, des ateliers délibératifs et des plénières, cet événement se voulait l'occasion de débattre, d'amender et d'adopter le contenu d'un livre blanc issu de l'ensemble des étapes de consultation de la démarche. Ce livre blanc se veut un document synthèse des grands chantiers de travail pour un Québec intergénérationnel, à l'adresse des décideurs comme des acteurs de la société civile.

Ce rapport présente une synthèse des propos recueillis lors des activités de délibération du 27 novembre. Il fournit une partie de la matière du livre blanc énoncé précédemment.

## Mise en contexte

La population québécoise vieillit plus rapidement que jamais. Avec l'arrivée graduelle des baby-boomers dans le groupe des 65 ans et plus, l'allongement de la durée de la vie et le faible taux de natalité, il est prévu qu'en 2030, un Québécois sur quatre aura 65 ans et plus. La part des aînés dans la population du Québec sera alors parmi les plus élevées de l'OCDE, tandis que celle des 20-64 ans sera parmi les plus faibles<sup>1</sup>. Cette situation pose de nombreux défis pour la société québécoise : finances publiques, programmes sociaux, monde du travail, économie, environnement, partage du pouvoir, etc.

Dans ce contexte, comment assurer une équité intergénérationnelle? Comment l'ensemble des générations québécoises peuvent-elles être solidaires les unes des autres et trouver les moyens de vivre dans une société équitable?

Au cours des deux dernières années, la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles a offert de nombreux espaces de discussion et de débats ouverts à l'ensemble des citoyennes et citoyens de toutes les régions du Québec afin qu'ils puissent échanger sur leurs préoccupations et proposer des pistes de solutions sur les enjeux intergénérationnels.

Ce projet reçoit le soutien financier du Secrétariat à la jeunesse du Québec.

---

<sup>1</sup> Azeredo, Ana Cristina et Payeur, Frédéric F. (2015). "Vieillesse démographique au Québec: comparaison avec les pays de l'OCDE. Institut de la statistique du Québec. En ligne: <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol19-no3.pdf>.



## Démarche de consultation

La Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles se décline en huit étapes :

1. **Centre de documentation en ligne** : un dossier d'information vulgarisé sur les enjeux de solidarité et d'équité intergénérationnelles est en ligne sur le site Web de l'INM (document de référence, fiches synthèses et articles scientifiques).

2. **Ralliement des partenaires** : une soixantaine d'organisations étaient réunies le 22 septembre 2017 à Trois-Rivières afin de prioriser les thématiques de discussion de la démarche.

3. **Lancement public** : la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles a été lancée publiquement le 4 octobre 2017 avec le dévoilement des résultats d'un sondage réalisé avec Léger et une invitation à participer à la tournée régionale.

4. **Tournée régionale** : première étape de consultation de la démarche, l'INM a sillonné les 17 régions du Québec du 1er novembre au 14 décembre 2017 afin d'aller à la rencontre des organisations et des citoyens.

5. **Activités autonomes des organisations** : de février à juin 2018, des organisations ont mis sur pied des activités de consultation dans leur réseau afin de nourrir les résultats de la démarche.

6. **Délibération en ligne** : au printemps 2018, une vaste délibération en ligne a permis d'approfondir les enjeux et pistes de solutions discutés lors des précédentes activités de consultation.

7. **Sommet des générations** : événement culminant de la démarche, le Sommet des générations a eu lieu les 26 et 27 novembre 2018. Cette activité a permis de débattre le contenu du Livre blanc.

8. **Publication du Livre blanc** : une fois publié vers la fin du mois de mars 2019, le Livre blanc sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles sera remis aux décideurs publics.

Le présent rapport fait la synthèse de la septième étape, soit le Sommet des générations.

## La participation au Sommet des générations

Ainsi, les 26 et 27 novembre 2018, l'INM a organisé le Sommet des générations. Cet événement a rassemblé des citoyens et des organisations d'un peu partout au Québec.



Des efforts considérables ont été investis afin de rejoindre l'ensemble des publics cibles (jeunes, familles, personnes âgées, travailleurs, etc.) ainsi que les acteurs concernés par les enjeux de solidarité et d'équité intergénérationnelles.

Sur 260 inscrits, ce sont 182 personnes qui ont participé au Sommet des générations.

Une grande diversité d'organisations locales, régionales et nationales a pris part aux échanges, dont des organismes jeunesse, des regroupements pour les familles, les aînés, les retraités, des organisations du milieu communautaire, de la recherche, des organismes du secteur de l'économie et du développement social, de la santé, de l'éducation, du milieu municipal, parmi d'autres.

Le Sommet des générations a réuni une proportion de 66% de femmes, 33 % d'hommes et 1% de personnes non-binaires. Quant aux groupes d'âge, la répartition est la suivante :

Groupe d'âge	Proportion des participants au Sommet des générations
15-24 ans	10 %
25-34 ans	15 %
35 - 44 ans	15 %
45 - 54 ans	11 %
55 - 64 ans	19 %
65 - 74 ans	24 %
75 ans et plus	6 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

Nous avons accueilli six membres des Premières Nations lors du Sommet. Environ 10 % des personnes ayant participé au Sommet se sont identifiées comme faisant partie d'une minorité visible.

## Déroulement du Sommet des générations

Le Sommet des générations s'est déroulé sur deux journées, soit les 26 et 27 novembre. Le 26 novembre, en soirée, avait lieu une conférence. Cette conférence prenait la forme d'un dialogue intergénérationnel entre Aurélie Lanctôt, rédactrice en chef de la revue Liberté et chroniqueuse au Devoir et à Radio-Canada, et Serge Bouchard, anthropologue, auteur et animateur. Elle a



permis de brosse les grandes lignes des concepts de solidarité et d'équité intergénérationnelles dans un cadre informel et réflexif.

Pour les activités du 27 novembre<sup>2</sup>, les participants étaient invités à se répartir dans deux salles, l'une dédiée aux enjeux de solidarité intergénérationnelle, l'autre aux enjeux d'équité intergénérationnelle. Bien que ces deux sphères soient intimement liées, voire interdépendantes, une telle subdivision a contribué au déroulement optimal et cohérent du Sommet des générations.

Dans chacune des deux salles avait lieu un panel d'experts<sup>3</sup>, des ateliers délibératifs, ainsi qu'une plénière. Pour les ateliers délibératifs, les participants étaient réunis en petits groupes afin de débattre, amender et adopter certaines propositions assignées à leur table. À la fin de la journée, les participants étaient invités à se rassembler dans une même salle pour une grande plénière visant à faire le pont entre les discussions des deux groupes.

En guise de préparation, l'INM a envoyé aux participants un [document](#) rassemblant les propositions soumises à débats lors du Sommet des générations. Ces propositions émanaient des étapes précédentes de consultation de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles. Afin de contextualiser davantage ces propositions citoyennes, l'INM avait effectué un travail de recherche. Cela permettait d'évaluer, pour chacune des propositions, l'état des lieux, ici comme ailleurs, et de fournir des exemples locaux et internationaux lorsque cela était possible.

Globalement, le Sommet des générations s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et détendue. Les organisations ainsi que les citoyens étaient satisfaits de leur participation et de leur contribution.

Certains participants se sont dits déçus de ne pas retrouver certains enjeux qu'ils avaient abordés lors des étapes précédentes de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles, notamment pendant les forums de la tournée régionale. On compte parmi ces enjeux jugés absents: la santé, l'environnement, l'économie, le monde du travail, l'aménagement du territoire et l'accès aux services de proximité. Ces enjeux n'ont toutefois pas fait l'objet de propositions concrètes ou n'ont pas été priorisés lors de la délibération en ligne, ce qui explique pourquoi ils ne se sont pas retrouvés au cœur des discussions du Sommet.

## Rédaction du rapport

Pour rédiger ce rapport, l'INM a procédé à la lecture de l'ensemble des idées et commentaires formulés lors des ateliers délibératifs et exprimés pendant les plénières. Une attention a été

---

<sup>2</sup> Les déroulements détaillés du Sommet des générations sont disponibles en annexe du présent rapport.

<sup>3</sup> Le panel sur la solidarité intergénérationnelle était composé de Fatima Ladjadj, Suzanne Roy et Suzanne Garon. Le panel sur l'équité intergénérationnelle était composé de Sophie Tremblay, Catherine Gauthier et Yves St-Maurice.



portée à la récurrence des idées abordées. Une appréciation qualitative des contenus a également permis de refléter les nuances et la diversité des contributions.

Le rapport présente une synthèse des idées et propos recueillis pendant les ateliers délibératifs et les plénières. Le contenu du rapport est divisé en deux sections, l'une portant sur la solidarité intergénérationnelle et l'autre sur l'équité intergénérationnelle.

Les citations qui ponctuent le rapport ont été choisies pour leur valeur illustrative et représentative des préoccupations des personnes s'étant exprimées lors du Sommet. Elles ont été reconstituées à partir des notes prises sur place.

Enfin, la démarche entreprise par l'INM n'inclut pas de vérifier si les commentaires recueillis lors du Sommet des générations s'appuyaient sur des données scientifiques indépendantes, ni d'en faire une évaluation factuelle. De même, il n'appartient pas à l'INM de juger de la pertinence des commentaires émis par les participants, mais d'en faire la synthèse tout en faisant ressortir les tendances et les convergences.

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.



## Les résultats

Cette section présente les propositions citoyennes qui étaient soumises au débat sur chacun des thèmes de discussion, ainsi que les réactions, appuis, nuances ou autres contributions qui ont été formulées par les participants au sommet pour les bonifier.

### **Solidarité intergénérationnelle**

La solidarité intergénérationnelle se définit comme un sentiment de responsabilité et d'interdépendance entre les générations, qui se sentent moralement obligées les unes par rapport aux autres.

À la lumière des résultats de l'ensemble des étapes de consultation de la Conversation publique, il apparaît clair que la construction d'une solidarité intergénérationnelle passe par la recherche de nouvelles formes de collaboration, d'échanges et d'entraide.

Les participants aux diverses activités de consultation ont fait plusieurs propositions visant à encourager la création de cette solidarité intergénérationnelle. Celles-ci ont principalement porté sur trois thématiques : le logement, l'espace public et la mobilité. Les propositions citoyennes ci-dessous sont le reflet de ce désir d'innover et d'harmoniser les relations entre les générations du Québec.

Ce sont 102 participants du Sommet qui se sont penchés sur les propositions portant sur la solidarité intergénérationnelle. Les participants étaient huit par table.

### **Le logement: une opportunité d'entraide entre les générations**

Le vieillissement de notre société nécessite des adaptations à plusieurs égards, et le logement n'y fait pas exception. La cohabitation intergénérationnelle est une réponse aux transformations démographiques que nous connaissons. Les participants de la Conversation publique ont fait des propositions portant sur plusieurs formes de cohabitation intergénérationnelle.

#### **Proposition A**

**Investir davantage dans les initiatives visant à faciliter la "colocation" intergénérationnelle**

L'ensemble des participants du Sommet des générations ont appuyé la proposition d'investir davantage dans les initiatives visant à faciliter la "colocation" intergénérationnelle. Toutefois,



certaines réserves ont été apportées quant à la possibilité de voir une telle initiative se pérenniser en milieu rural, plus particulièrement dans les milieux éloignés des institutions collégiales ou universitaires. Une table de participants a également souligné qu'un tel arrangement ne peut pas convenir à tout le monde, et risque de demeurer relativement limité.

Afin d'intéresser plus de personnes à ce type d'arrangement, notamment plus de personnes âgées, il serait prioritaire de miser sur des stratégies qui favorisent la création d'un sentiment de confiance. Mettre davantage en lumière des témoignages d'expériences positives ou faciliter le partage de ces expériences positives sont quelques-unes des stratégies proposées.

À cela, une table de participants ajoute qu'une charte directrice encadrant la "colocation intergénérationnelle" comme c'est le cas en France pourrait contribuer à créer ce sentiment de confiance et de sécurité, et poser les bases d'un projet durable qui s'adresse à tous. Dans ce même esprit, il serait pertinent selon une autre table de créer une fédération ou un collectif regroupant toutes les organisations du milieu qui travaillent déjà sur ce type de jumelage.

Finalement, le financement que recevraient les organismes porteurs d'initiatives de "colocation" intergénérationnelle devrait servir en priorité à la communication, à la création de partenariats avec des organisations ou des associations qui sont en contact avec les personnes, ainsi qu'à de la promotion sociale.

### **Proposition B**

#### **Développer plus de projets de résidences qui favorisent la cohabitation des personnes âgées et des étudiants**

Les participants étaient globalement en accord avec cette proposition. Toutefois, une table de participants a mentionné le désir de voir ce type d'initiative ne pas être limitée aux étudiants. En effet, les étudiants n'étant que de passage, ces moments deviennent très éphémères.

Afin de favoriser la mise en place de plus de projets de résidences qui favorisent la cohabitation des personnes âgées et des étudiants, les participants d'une table ont proposé de développer des OBNL d'habitations communautaires en utilisant des édifices déjà existants, et développer des partenariats entre les OBNL et les associations étudiantes.

Pour intéresser les associations ou les regroupements de résidences pour personnes âgées, les participants sont d'avis qu'il serait nécessaire de mettre en évidence la pertinence de ce genre de projet. En ce sens, les projets pilotes ont été reconnus comme une avancée intéressante puisqu'ils permettent de démontrer comment de tels projets peuvent répondre à des besoins précis.

Les universités, pour leur part, devraient également s'assurer de documenter les actions et les initiatives existantes, et mettre en évidence leurs bienfaits et leur réalisabilité.



## **Proposition C**

### **Investir dans les projets de coopératives d'habitation intergénérationnelle**

L'ensemble des participants était en accord avec cette proposition, une table soulignant notamment l'importance d'investir dans des milieux de vie où l'on retrouve une mixité d'habitants et où le vivre ensemble et le sentiment d'implication sont des valeurs centrales.

Deux tables de participants ont proposé que les coopératives existantes et futures incluent dans leur charte respective la mission de créer des milieux de vie intergénérationnels. Plusieurs participants ont ajouté qu'il fallait impérativement prévoir une ressource dédiée à l'animation, ainsi que des lieux communs pour vivre cette solidarité intergénérationnelle.

*“Il faut aller plus loin que les investissements dans le béton. Il faut investir dans le vivre ensemble.”*

Afin d'évaluer la réussite de ces projets de coopératives d'habitation intergénérationnelle, des sondages ont été identifiés comme un moyen permettant d'évaluer le taux et la durée d'occupation, le roulement, l'âge des locataires, la diversité d'activité et de programmes, les plaintes, etc.

## **Forger de véritables relations intergénérationnelles**

Les participants à la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles ont été nombreux à reconnaître que des obstacles se dressent au développement d'une plus grande solidarité entre les générations.

En réponse à ces obstacles, les participants ont formulé des propositions visant à créer des interactions significatives entre jeunes et moins jeunes. Ces interactions permettraient de construire des ponts entre les générations, de nouer des liens entre des gens d'âges différents, et de contribuer à la compréhension de l'autre.

## **Proposition D**

### **Accroître l'offre de projets ponctuels spécifiquement à vocation intergénérationnelle**

Les participants sont unanimes, les projets intergénérationnels ne doivent pas être ponctuels, mais plutôt se projeter dans le temps afin notamment d'avoir un plus grand impact sur la création de liens sociaux entre personnes de différents âges. Les participants sont d'avis que des projets ponctuels limitent grandement l'impact potentiel de ceux-ci.



Afin d'être pertinents et durables, ces projets devraient d'abord et avant tout répondre aux besoins de la communauté. Ils devraient être axés sur le partage, sur l'échange bidirectionnel entre jeunes et moins jeunes. Selon quelques participants, les projets créatifs auraient des résultats plus durables, et seraient donc à privilégier.

Les centres communautaires, les écoles, les bibliothèques, les résidences pour aînés, les centres culturels, et même les locaux municipaux ont été identifiés comme des lieux pertinents où tenir ces activités.

*“La solidarité intergénérationnelle doit devenir une valeur sociétale qui est incluse dans toutes les sphères de notre société, sans une nécessité de faire des projets spécifiques. Ce doit être un réflexe.”*

Une table a soulevé l'importance que la solidarité intergénérationnelle devienne une valeur sociétale qui soit incluse dans toutes les sphères de notre société sans devoir constamment appel à des projets spécifiquement à vocation intergénérationnelle.

## **Proposition E**

### **Animer les espaces publics de proximité**

Selon l'ensemble des participants, l'animation des espaces publics de proximité a le potentiel de créer les conditions nécessaires pour combattre les préjugés et le désintérêt pour les personnes âgées. Il serait donc important de repenser physiquement nos lieux publics pour les rendre accueillants, attractifs, animés par des activités à la fois libres et organisées. Animer les espaces vides, abandonnés, ou encore les espaces verts se veut une excellente stratégie selon de nombreux participants. Les lieux abondent: parcs, ruelles, esplanades, rues, lieux industriels abandonnés. En régions, les parcs, les bibliothèques, les églises demeurent des lieux réalistes pour accueillir de telles activités.

En ce qui a trait au type d'animations, les participants sont d'avis que celles-ci peuvent prendre diverses formes: activités interactives, animation participative, cinéma sous les étoiles, activité de discussion, de danse, jeux de société, animation donnée par des animateurs professionnels ou des médiateurs, etc. Consulter les gens et les amener à eux-mêmes imaginer, créer et mettre sur pied les animations demeurent selon plusieurs la voie la plus prometteuse. Ultimement, il faut tout de même des personnes ressources qui sont en mesure de créer, animer et alimenter ces moments d'échange et de collaboration.

Une table a fait remarquer que cette proposition met en évidence l'importance de concevoir des milieux pensés dans une perspective de cohabitation intergénérationnelle, qui permet d'éviter la ghettoïsation par génération. Ce constat soulève l'interrelation entre certaines propositions. Celles-ci ne peuvent vivre l'une sans l'autre. Ce constat peut se faire pour chaque thématique, ou chaque proposition, et ce à différents degrés.

## **Mobilité pour tous**

Si les enjeux associés à la mobilité varient grandement selon le milieu, par exemple entre une zone rurale et une zone fortement urbanisée, il en va de même pour les âges de la vie. Certains freins à la mobilité peuvent ainsi affecter une génération de manière disproportionnée. Tout en reconnaissant que les enjeux de mobilité affectent l'ensemble des générations, les participants à la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles ont accordé une attention particulière aux défis vécus par les aînés.

Pour assurer une mobilité pour tous, les participants préconisent de miser sur les transports actifs et, a fortiori, sur l'offre de transports en commun. À cet égard, ils ont formulé deux recommandations qui concernent la planification des transports en commun et leur tarification.

### **Proposition F**

#### **Augmenter la fréquence de passages des autobus**

Cette proposition a reçu l'appui de l'ensemble des participants. Toutefois, trois tables de participants ont rappelé l'importance de rendre plus accessibles les services de transports en commun dans les petites municipalités.

Afin de prendre davantage en considération les besoins spécifiques de chaque génération dans la planification des services, deux tables de participants sont d'avis qu'il est nécessaire de produire plus d'études populationnelles afin de repenser les trajets de bus par exemple, ou la fréquence de ceux-ci. Ce besoin serait particulièrement criant en région. Plusieurs participants ont d'ailleurs profité de cette occasion pour souligner l'importance de développer les réseaux locaux. À ce titre, le Minibus de la Ville de Ste-Julie a été cité comme étant un excellent exemple de ce qu'une plus petite municipalité peut faire.

Toujours afin de répondre aux particularités des zones rurales, trois tables de participants ont également proposé de développer des alternatives, tels un système de navettes ou l'implantation de taxi-bus (ex de Victoriaville), ou encore de continuer le développement du covoiturage via des plateformes numériques.

De plus, selon une table, revoir la façon d'organiser le transport interurbain permettrait de mieux desservir la population en régions.

Un participant a soulevé que les problèmes liés à la mobilité sont d'abord et avant tout un symptôme d'une problématique plus profonde, soit celle de l'aménagement du territoire.



## **Proposition G**

### **Réduire le coût des titres de transport en commun pour les étudiants et les aînés**

Cette proposition a reçu l'appui de l'ensemble des participants. En effet, selon deux tables, il est justifié que les jeunes et les aînés paient moins cher puisque ces deux groupes sont plus à risque d'avoir de faibles revenus.

*“Il faut absolument inclure toutes les personnes, et pas seulement les jeunes et les aînés. Envisager la gratuité du transport en commun pour tous sera bénéfique pour l'environnement.”*

Une table de participants a également affirmé que les transports en commun devraient tout simplement être gratuits ou coûter moins cher pour l'ensemble de la population. Aux yeux de ces participants, rendre le transport en commun gratuit pour tous peut être vu comme un geste de solidarité envers les générations futures, en plus d'être un investissement en matière d'environnement et de santé.



## Équité intergénérationnelle

De manière très large, l'équité intergénérationnelle peut être définie comme la possibilité pour les personnes de toutes les générations de s'épanouir également.

Des enjeux d'équité intergénérationnelle se manifestent entre les générations qui composent une même société, et ce dans toutes les sphères d'activité. Une même politique publique affecte ainsi les générations de manières distinctes, générant potentiellement des iniquités intergénérationnelles qui, à leur tour, menacent la solidarité intergénérationnelle. Adopter une approche transversale de l'équité intergénérationnelle, c'est-à-dire étudier l'ensemble des enjeux de société à travers la « lunette générationnelle », est ainsi une condition nécessaire pour maintenir et renforcer la cohésion sociale, favoriser l'épanouissement des personnes de tous les âges et assurer la vitalité à long terme de notre société.

Pour que l'équité intergénérationnelle soit une considération centrale de nos politiques publiques, il faut que toutes les générations participent à la gestion des affaires communes et que l'action publique dans son ensemble soit analysée à la lumière de son impact sur les différentes générations, aujourd'hui et pour les décennies à venir.

Ce sont 80 participants du Sommet qui se sont penchés sur les propositions portant sur l'équité intergénérationnelle. Les participants étaient huit par table.

### **Pour une participation de toutes les générations**

L'inclusion de toutes les franges de la société à la vie publique et à la prise de décision concernant les affaires communes contribue non seulement à la cohésion démocratique, mais elle permet également de prendre des décisions qui reflètent la diversité de la société et des personnes qui la composent. C'est notamment le cas pour les enjeux d'équité intergénérationnelle, où la participation de toutes les générations permet de prendre en compte la diversité des réalités vécues par les citoyennes et citoyens de tous âges et, finalement, d'aboutir à des orientations et politiques collectives qui correspondent à cette diversité.

Dans le cadre de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles, les principales préoccupations émises à cet égard concernaient la perception d'une faible participation, voire d'une apathie des jeunes à l'égard de la participation publique. Dans le cadre de cette démarche, les participantes et participants ont ainsi formulé une série de recommandations visant à assurer la participation active de toutes les générations.

## **Proposition H**

### **Instaurer des programmes de bénévolat dans toutes les écoles dès le primaire**

Les tables de participants ayant travaillé sur cette proposition étaient globalement en accord avec celle-ci.

Les participants ne s'entendaient cependant pas sur la façon de déployer les programmes de bénévolat. Une table appui l'idée d'une politique nationale alors qu'une autre mise plutôt sur le leadership des conseils d'établissements. De plus, le caractère obligatoire ou facultatif de ces programmes de bénévolat a également été un point de divergence parmi les participants. Selon une table de participants, le bénévolat peut difficilement être imposé.

Un groupe a insisté sur l'importance de valoriser les modèles existants de bénévolat, et de favoriser des initiatives locales phares ancrées dans les besoins de la communauté. Par ailleurs, la mise en valeur des multiples visages du bénévolat et la mise en place de mécanismes de reconnaissance du bénévolat ont été citées comme des façons d'amener les jeunes à s'y intéresser davantage.

Une table préférait l'idée de proposer des activités de bénévolat à la mise sur pied d'un programme. Ces activités offriraient alors la possibilité à la fois aux jeunes et aux enseignants de découvrir le bénévolat.

## **Proposition I**

### **Mettre sur pied et financer un programme éducatif sur la participation citoyenne chez les jeunes dès le primaire et tout au long de leur parcours académique**

Une table de participants a souligné qu'au-delà d'un simple programme, l'éducation à la citoyenneté devrait devenir un axe central du système d'éducation du Québec. La majorité des participants sont d'avis que l'éducation à la citoyenneté devrait être présente à tous les stades d'apprentissage.

*“Ça doit être un axe central au système d'éducation, pas uniquement un programme.”*

Afin d'implanter ce projet de société et de prouver son importance, un travail de plaidoyer est nécessaire afin de convaincre l'ensemble des acteurs: les acteurs politiques, la société civile, et particulièrement les professeurs et les parents.



### **Proposition J**

#### **Réserver des places au sein des instances décisionnelles pour assurer une meilleure représentativité de toutes les générations**

Un consensus a émergé autour de l'importance de la place de l'ensemble des générations, et particulièrement des jeunes, au sein des instances décisionnelles du Québec.

Les participants ont souligné la nécessité de mettre en place les mécanismes nécessaires à l'accueil et à la formation des jeunes: mentorat, lutte contre les préjugés, conciliation travail-famille-engagement. Ils ont ajouté qu'un conseil d'administration diversifié profite à tous et permet une transmission des connaissances entre les générations.

Quant à l'intégration des jeunes à l'Assemblée nationale, leur absence a été qualifiée de symptomatique d'un désintérêt plus large envers la politique. Une table a souligné la nécessité d'amener les jeunes à s'intéresser plus largement à la politique.

Alors qu'une table mentionnait l'importance de réserver une place pour les jeunes afin d'assurer la relève décisionnelle, une autre table signifiait un certain malaise face à cette même idée. Cette table préférerait plutôt favoriser sans contraintes la participation de toutes les générations aux instances décisionnelles et particulièrement celle des jeunes générations.

### **Proposition K**

#### **Réformer le mode de scrutin pour y intégrer un élément de proportionnalité pour une meilleure représentation des jeunes**

La proposition visant à réformer le mode de scrutin actuel pour y intégrer un élément de proportionnalité a reçu l'appui de l'ensemble des participants. En effet, ces derniers ont été nombreux à souligner qu'une réforme du mode de scrutin avait le potentiel de briser le cynisme politique tout en donnant plus de poids aux différentes générations ainsi qu'aux différents groupes qui composent la société québécoise.

*“Il faut s'assurer que les candidats représentent bien la réalité de la population québécoise.”*

Pour que cette proposition se réalise, une table a misé sur l'importance d'informer davantage les citoyens sur la réforme du mode de scrutin. Par contre, selon une autre table, une telle proposition ne doit pas réduire l'importance d'informer les jeunes au fait d'aller voter.



Plusieurs participants ont toutefois souligné le besoin d'apporter des précisions à cette proposition afin de la rendre plus concrète et plus claire. En ce sens, une table a mentionné soutenir la réforme proposée par le mouvement *Démocratie nouvelle*.

## **Mettre l'action publique à l'épreuve de l'équité intergénérationnelle**

Les enjeux d'équité intergénérationnelle sont complexes dans la mesure où ils concernent toutes les sphères de notre société. Qu'on pense au marché du travail, à l'accès aux services publics, à l'impact des innovations technologiques, ou encore aux changements climatiques, les individus seront influencés différemment selon qu'ils appartiennent à une génération ou à une autre. Une même mesure concernant l'accès à la retraite, par exemple, peut ainsi avoir un effet bénéfique pour une génération, alors qu'elle impose un fardeau inéquitable à une autre.

Pour pouvoir reconnaître les enjeux d'équité intergénérationnelle, il est pertinent de procéder à une analyse différenciée selon les groupes d'âge, c'est-à-dire d'accorder une attention spécifique à la réalité vécue par tous les groupes d'âge et aux impacts qu'ont sur eux les politiques publiques. Dans cette optique, certaines recommandations visent à mettre l'action publique à l'épreuve de l'équité intergénérationnelle.

### **Proposition L**

#### **Produire périodiquement un rapport gouvernemental sur l'équité intergénérationnelle**

Globalement, tous les participants étaient en accord avec cette proposition. Ils ont notamment évoqué que l'économie, l'éducation, l'environnement, la santé et les politiques publiques devraient être au coeur de ce rapport qui servira à outiller le gouvernement dans sa prise décision et le guider dans son action.

Une table de participants a précisé que le rapport devra donner une vue d'ensemble sur l'enjeu de l'équité intergénérationnelle en se basant sur une analyse transversale des diverses sphères de la société, et ce en adoptant une analyse différenciée selon les âges. Une autre table a souligné l'importance de s'intéresser aux déterminants sociaux, aux enjeux de représentativité ainsi qu'aux enjeux spécifiques des milieux ruraux dans ce rapport.

La fréquence à laquelle serait rédigée ce rapport ainsi que l'instance chargée de la rédiger n'a pas fait consensus parmi les participants. Certains ont discuté d'un rapport produit tous les trois à cinq ans, et reposant sur le travail d'experts et de chercheurs provenant d'une multitude de domaines.

Une table de participants a proposé qu'un tel rapport soit rédigé par un "conseil des générations".

## **Proposition M**

### **Créer un comité national donnant des avis et recommandations sur les projets de loi, politiques et règlements ayant un impact sur les futures générations**

Faute de consensus, cette proposition a été rejetée par les participants du Sommet des générations.

En effet, bien que les participants aient exprimé une volonté de faire émerger une réflexion autour des enjeux d'équité intergénérationnelle chez les décideurs publics, les moyens d'y parvenir variaient d'une table à l'autre.

Une table a préféré parler d'un conseil représentatif des générations, alors qu'une autre penchait plutôt vers une commission parlementaire. Une autre table a proposé la nomination d'un commissaire non partisan, soulignant l'importance de maximiser les instances déjà existantes.

Selon la plupart des participants, si une instance était chargée de donner des avis et recommandations sur les projets de loi, politiques et règlements ayant un impact sur les futures générations, la priorité devrait être accordée à l'environnement, l'éducation, la santé, les transports et la redistribution de la richesse.

Si une telle instance voyait le jour, les participants sont d'avis qu'elle devrait être constituée de membres de la société civile, d'élus, d'universitaires et de chercheurs.

## **Proposition N**

### **Créer des comités consultatifs intergénérationnels au sein des municipalités**

Cette proposition a été unanimement rejetée par les participants, principalement pour éviter de multiplier les comités au sein des municipalités. L'ensemble des participants a souligné l'importance d'intégrer la notion de l'intergénérationnel dans le mandat des comités existants, afin qu'ils en tiennent compte dans leurs travaux.

*“Il ne faut pas créer des comités supplémentaires, mais créer un arrimage avec ce qui existe déjà au niveau municipal.”*

Une table de participants a également souligné l'importance de favoriser la participation de toutes les générations au processus décisionnel dans les municipalités, par la création d'une charte qui formaliserait la prise en considération du concept d'équité intergénérationnelle.



## Conclusion

Le Sommet des générations s'est avéré un rassemblement fructueux qui aura permis à près de 200 citoyens et représentants d'organisations de débattre, approfondir et valider le contenu du Livre blanc issu de l'ensemble des étapes de consultation de la Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles.

Le Livre blanc a pour objectif de présenter des informations sur les enjeux intergénérationnels, notamment à travers un état des lieux, et plus particulièrement d'appeler à l'action et d'orienter la prise de décision sur ces enjeux.

Le Livre blanc fera ainsi son chemin afin de rejoindre un vaste public. Les 125 élus de l'Assemblée nationale du Québec en recevront tous une copie, tout comme certains élus du municipal et du fédéral. L'INM mettra également à profit ses réseaux afin de diffuser le plus largement possible ce document auprès de la population québécoise.

# Annexe 1 - Déroulement du Sommet des générations

## 26 novembre 2018

18 h 00	Accueil des participants
19 h 00	Conférence d'ouverture avec Aurélie Lanctôt et Serge Bouchard
21 h 00	Fin de la conférence

## 27 novembre 2018

8 h 30	Accueil des participants
10 h 00	<u>Panels thématiques</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- Panel sur la solidarité intergénérationnelle - Agora Hydro-Québec (CO-R500)<ul style="list-style-type: none"><li>- Fatima Ladjadj, directrice d'Intergénération Québec</li><li>- Suzanne Garon, sociologue et professeure titulaire à l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke</li><li>- Suzanne Roy, Mairesse de Sainte-Julie</li></ul></li><li>- Panel sur l'équité intergénérationnelle - Chaufferie (CO-R700)<ul style="list-style-type: none"><li>- Catherine Gauthier, directrice générale d'ENVironnement JEUnesse</li><li>- Sophie Tremblay, avocate en droit commercial et membre du CA de Force Jeunesse</li><li>- Yves St-Maurice, consultant en économie et collaborateur à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke</li></ul></li></ul>
11 h 00	<u>Ateliers thématiques</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- solidarité intergénérationnelle - Agora Hydro-Québec (CO-R500)</li><li>- équité intergénérationnelle - Chaufferie (CO-R700)</li></ul>
12 h 00	Dîner
13 h 15	<u>Reprise des ateliers thématiques</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- solidarité intergénérationnelle - Agora Hydro-Québec (CO-R500)</li><li>- équité intergénérationnelle - Chaufferie (CO-R700)</li></ul>



14 h 30	<u>Plénière en atelier</u> - Présentation des faits saillants par les portes-paroles
15 h 40	<u>Mise en commun en grand groupe</u> - Présentation des faits saillants de chacun des ateliers par les animateurs
16 h 10	<u>Mot de clôture</u> - Mot de clôture de Julie Caron-Malenfant, Directrice générale de l'INM



# Annexe 2 - Canevas de consultation du Sommet des générations (exemple)



## Atelier sur la solidarité intergénérationnelle

Table 1

<p>C. Investir davantage dans les projets de coopératives d'habitation intergénérationnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etes-vous d'accord avec cette proposition? Si non, pourquoi?</li> </ul> <p>Au Québec, il existe 1300 coopératives d'habitation offrant quelque 30 000 logements à 60 000 locataires. Les coopératives d'habitation existantes devraient-elles avoir le mandat de favoriser les relations intergénérationnelles parmi leurs membres? Pourquoi?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comment peut-on évaluer la réussite d'une coopérative d'habitation intergénérationnelle?</li> </ul>	<p>G. Réduire le coût des titres de transport en commun pour les étudiants et les aînés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etes-vous d'accord avec cette proposition? Si non, pourquoi?</li> </ul> <p>A votre avis, est-il justifié que les jeunes et les aînés paient moins cher pour des services de transport en commun?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Devrions-nous plutôt envisager la gratuité du transport en commun pour tous? Est-ce réaliste?</li> </ul>	<p>F. Augmenter la fréquence de passage des autobus en tout temps, mais surtout hors des heures de pointe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etes-vous d'accord avec cette proposition? Si non, pourquoi?</li> </ul> <p>Les agences de transport en commun peuvent-elles en faire davantage afin de prendre en compte les besoins de mobilité spécifiques à chaque génération dans la planification de leur offre de services?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comment les zones rurales peuvent-elles être mieux desservies en matière de transport collectif?</li> </ul>
---	---	---











**INM**

**INSTITUT DU  
NOUVEAU MONDE**

5605, avenue de Gaspé, bur. 404 | Montréal (Québec) H2T 2A4 | 1 877 934-5999 / 514 934-5999